

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE 11 MARS A 18 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEINI, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2009

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 25

24 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEÏNI, BETTATI, LAMY, FINZI, BRUN, FAGGION, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, DURAND, CARRE, AUDDINO, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, DEMALINE, LANGLOIS, RENAUDO, FOUREL, ALFONSI, BLONDIN, GOURDIN.

01 REPRESENTE : Monsieur TANGUY par Monsieur ALFONSI,

04 ABSENTS : Mesdames et Monsieur BENALI-KAHOUL, PIGNAL, IAÏCH, et GIORDANENGO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier RENAUDO

RAPPORTEUR : Monsieur Bruno BETTATI.

O B J E T :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

**ACQUISITION GRATUITE
D'UNE BANDE DE
TERRAIN
A LA SARL LEON**

Vu l'accord écrit de Monsieur Coucy, gérant de la SARL LEON, de céder gratuitement à la Commune une bande de terrain pour élargir la route de Saint Jeannet,

**POUR ELARGIR
LE VIRAGE
DU PONT DES COLLES**

Vu le document d'arpentage enregistré au Centre des Impôts Foncier de Grasse, en date du 8 janvier 2009, qui délimite une bande de terrain de 220 m², cadastrée AB 257,

Considérant que le virage du Pont des Colles est dangereux pour les usagers de la RD18, et ceux du chemin du Pont des Colles,

Considérant que l'élargissement de ce virage permettrait d'améliorer la sécurité routière,

Je vous demande, Mes Chers Collègues, d'approuver l'acquisition gratuite de ce terrain de 220 m², de m'autoriser à choisir le notaire et signer l'acte de vente, ainsi que d'engager toutes démarches nécessaires.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous-préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Les membres du conseil municipal,

Le Maire,

Michel MEÏNI